

Course commando 2020

Règlement

La course commando de la société des sous-officiers de Sion et environs est une course militaire, qui se dispute par équipe de 2 ou individuellement. L'âge minimum des participants est de 18 ans révolus mais les mineurs dès 16 ans peuvent avec une autorisation écrite des parents s'inscrire. Chaque patrouille (équipe de 2) porte un nom et un chef de patrouille lui est désigné. Pour les mineurs il est impératif de venir avec l'accord des parents qui auront signé le règlement en signe d'accord envers la participation de leur enfant au concours. Le règlement de la course signé des parents doit être présenté lors de l'inscription.

Exigences

Lors de la course, le parcours d'environ 7 km se trouve en vieille ville de Sion. Un classement par catégories est établi.

Catégories

Militaires	Uniformisé avec sac de combat
Elite	Tenue libre avec sac de combat
Civil	Tenue libre <u>sans</u> sac de combat

Inscriptions

La finance d'inscription est de :

- **20 CHF par personne payable jusqu'au 01.09.2020 à :**
- **Ou 30 CHF sur place, en espèces (cash)**

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
<small>Einzahlung für / Versement pour / Versamento per</small> Banque Cantonale du Valais 1950 Sion <small>Zugunsten von / En faveur de / A favore di</small> CH02 0076 5001 0336 2520 8 Société des Sous-Officiers de Sion et environs 1950 Sion <small>Konto/Compte/Conto</small> CHF 19-81-6 <small>Einbezahlt von / Versé par / Versato da</small> <small>Die Annahmestelle L'office de dépôt L'ufficio d'accettazione</small> 19 3/302 X	<small>Einzahlung für / Versement pour / Versamento per</small> Banque Cantonale du Valais 1950 Sion <small>Zugunsten von / En faveur de / A favore di</small> CH02 0076 5001 0336 2520 8 Société des Sous-Officiers de Sion et environs 1950 Sion <small>Konto/Compte/Conto</small> CHF 19-81-6 303	<small>Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento</small> [] <small>Einbezahlt von / Versé par / Versato da</small> _____ _____ _____	<small>LS 12.2017</small> 441.02

0000000000000000000010336252086+ 070076538>
190000816>

Il n'y a pas de délai d'inscription mais pour des raisons de logistique nous vous prions de vous inscrire au plus vite, via le site internet <http://asso-sion.ch/course>

Un dossard sera remis aux participants qu'ils rendront spontanément à l'arrivée.

Le sac des coureurs sera pesé sur place. Ceux qui le désirent recevront un sac de combat en prêt.

Matériel

- **Catégorie civile** : Un équipement civil adapté à une course à pied. Les bâtons style « nordic walking » sont acceptés. Pour les civils qui désirent effectuer la course avec les obstacles, le baudrier sera de rigueur! Il est recommandé d'avoir également une paire de gants.
- **Catégorie élite** : Un équipement civil adapté à une course à pied. Un sac à dos avec une charge de 10 kg est à prendre. **Un baudrier avec mousqueton de grimpe, une paire de gants sont obligatoire!**
- **Catégorie militaire** : Un équipement d'ordonnance soit en tenue d'assaut 90 complète avec chaussures aptes à faire campagne. Un sac à dos militaire peut être fourni mais la charge de 10 kg est à prendre. **Un baudrier avec mousqueton de grimpe, une paire de gants sont obligatoire!**

Horaires

Inscriptions, pesée des sacs et prise des dossards se font entre 0830 et 0930

Un départ échelonné par groupe de 20 personnes à 5 minutes d'intervalles sera donné à 1000

Parcours

En ville de Sion et arrivée au château de Tourbillon. Le parcours sera indiqué.

Abandon

Tout abandon doit être annoncé à l'organisation, par téléphone ou à un poste de contrôle (arrivée ou départ).

Ravitaillement

Un petit ravitaillement sera servi à la fin de la manifestation

Sanitaire

Vu le faible risque de la course et dans un but d'alléger la logistique, il n'y aura aucun poste sanitaire pour la course. En cas d'accident il est du devoir de chaque participant d'arrêter la course pour prêter assistance.

Les cas sanitaires seront traités comme suit:

1^{ère} priorité, aide à soi-même et au camarade

2^{ème} priorité, annonce par téléphone respectivement par chef de chantier l'événement.

3^{ème} priorité, 144

COVID-19

Les prescriptions de conseil fédéral et du canton sont en tout temps à respecter. Des masques de protection seront mis à disposition par le staff à l'arrivée.

Assurance –Responsabilité

Tous les participants de la course de toutes catégories confondues (même les militaires) doivent être assurés personnellement contre les accidents et les risques inhérents à ce genre d'épreuve. En cas d'accident, l'organisation de la course décline toute responsabilité directe ou indirecte envers les concurrents, spectateurs ou tiers.

Compétences de la direction de la course

- Acceptation de la participation des coureurs.
- Disqualification des coureurs qui ne respecteraient pas le règlement de la course.
- Interruption ou suppression de l'épreuve si les conditions l'exigent. Une telle décision n'entraîne pas le remboursement de la finance d'inscription.
- Décisions à prendre sur un point non prévu dans le présent règlement , et imposées par les circonstances.

Prix-Résultats

Selon les sponsors ou soutiens éventuels, il est possible que les vainqueurs soient récompensés.

Comportement des patrouilles

Toute forme d'assistance (ravitaillement) est interdite.

Les participants s'engagent à faire preuve de sportivité à l'égard des coureurs, organisateurs et spectateurs. En cas d'accident sur le parcours chacun est tenu de porter assistance à autrui. Par respect pour l'environnement, aucun déchet ne doit être abandonné sur le parcours.

Information générale

Il est obligatoire, vu le tracé de la course, d'être en excellente condition physique pour y participer !

Parking et départ

